

Ceci pose beaucoup de problèmes. Si ce sont là vraiment les sentiments du Canada, le gouvernement canadien doit les faire connaître, je pense. Il serait injuste pour nos collègues du Fonds monétaire international ou pour le Groupe des Dix que nous leur laissions croire par notre silence que le Canada n'a pas de politique nationale, que notre pays accepterait n'importe quelle nouvelle entente pensée par les bureaucrates du FMI. Je vous avertis que le député de Duvernay à la Chambre ne leur prêterait pas son appui si jamais ils venaient présenter en cette enceinte une proposition de parité à un échelon que nous assignerions d'autres gens à Washington ou au FMI, peu importe les menaces qui nous seraient faites. Nous n'accepterons aucune entente s'énonçant par exemple en ces termes: «Nous n'importerons pas vos produits ouverts aux États-Unis, mais nous prendrons toutes les matières premières qui nous seront données». Nous ne jouerons pas un tel rôle, le rôle de bûcherons et de porteurs d'eau que l'on veut nous donner. Nous leur dirons que tout en voulant autant que n'importe quel autre pays un commerce plus libre, une libre circulation de nos capitaux et de nos gens partout dans le monde, nous refusons de nous voir imposer un nouvel ordre sous la menace de protectionnisme, de contingents ou de surtaxes.

Nous avons aussi nos objectifs nationaux. Ils se résument tous pour ainsi dire à un seul: résoudre le problème du chômage au Canada. Voilà notre objectif et, si nous reconnaissons et respectons le droit des autres nations d'avoir leurs objectifs propres, nous exigeons en retour qu'elles reconnaissent les nôtres.

Des voix: Bravo!

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais brosser à l'intention de la Chambre un tableau de la situation dans laquelle se trouve notre industrie agricole. Auparavant, j'aimerais rappeler aux députés la position de l'agriculture avant l'adoption par les États-Unis le 15 août des mesures que l'on sait. A cette fin, je voudrais citer des extraits d'une publication du Syndicat du blé de l'Alberta, le *Wheat Pool Budget* qui publiait récemment un article faisant l'exposé de la situation des cultivateurs de l'Ouest du Canada.

M. G. L. Harrold, président du Syndicat du blé de l'Alberta, a dit la semaine dernière que l'agriculture, non seulement en Saskatchewan mais dans tout l'Ouest du pays, ne connaît pas de bonnes années et que sa position relative s'est détériorée depuis cinq ans.

Il ajoute que le revenu net que les cultivateurs de l'Ouest tirent de leurs exploitations était, en 1970, inférieur de 44 p. 100 à celui de 1967. D'après les données du B.F.S., les chiffres exacts sont les suivants: \$572,610,000 en 1970 contre \$1,030,780,000 en 1967. Pour la Saskatchewan, les chiffres correspondants sont de \$193,041,000 en 1970 et de \$167,813,000 en 1969.

• (4.50 p.m.)

En 1968, le chiffre était de \$365,588,000 et en 1967 de \$479,549,000. Il indique qu'une tendance semblable existe en Alberta, bien qu'elle ne soit pas aussi forte.

On dispose d'autres moyens d'évaluer l'économie agricole mais à mon avis les chiffres que j'ai cités révèlent la situation de l'agriculture dans l'Ouest. Autrement dit, il indique que le blé du nord Canada n° 2 sur place dans

[L'hon. M. Kierans.]

les ports du Pacifique a baissé de 5½ c. depuis janvier 1971, et de 7½ c. à Thunder Bay. Le prix des porcs à Calgary est resté inchangé au cours de la même période, et inchangé depuis janvier 1970. Rares sont les produits agricoles, s'il en est, dont les prix ont augmenté depuis cinq ans et ceci bien que salaires et appointements dans la ville de Calgary aient augmenté au cours de la même période de 30 p. 100 et que l'indice du BFS ait passé de 100.41 en 1967 à 130.43 en janvier 1971.

Le président du pool de blé de l'Alberta poursuit en disant:

On voit ainsi une diminution de 44 p. 100 du revenu agricole coïncider avec une augmentation moyenne de 30 p. 100 de la masse salariale canadienne.

Je crois que cela révèle la position de l'économie agricole de l'Ouest avant les récentes mesures prises par les États-Unis. Voilà le contexte d'une situation dans laquelle d'autres obstacles gêneront l'exportation de produits agricoles canadiens aux États-Unis. Aucun autre pays, peut-être, n'a été aussi accueillant que le Canada pour les produits agricoles américains. Nous avons toujours permis aux importations américaines de pénétrer ici alors que d'autres régions—par exemple, celle du Marché commun européen—ont élevé des barrières dès qu'elles ont vu leurs cultivateurs en danger.

En général, nous avons traité notre population et notre économie rurales comme une quantité négligeable. Nous avons jugé que l'agriculture pouvait vivre de ses propres ressources; qu'elle pourrait continuer d'engendrer une efficacité grandissante qui lui permettrait de survivre malgré la situation si bien décrite par le président du pool de blé de l'Alberta. Par exemple, l'an dernier, nous avons dû nous contenter pour le porc de prix dont le ministre de l'Agriculture sait très bien qu'ils ne sont pas rémunérateurs et qu'ils ne permettront pas aux cultivateurs de couvrir leurs frais. Or, au moment où les États-Unis prennent une mesure désavantageuse pour nos agriculteurs, quelle est l'attitude du ministre de l'Agriculture? Une manchette du numéro du 18 août du *Star Phoenix* dit «Olson plays down effects on farmers.» L'article continue:

Le ministre fédéral de l'Agriculture Bud Olson a déclaré mardi que la décision des États-Unis d'imposer une surtaxe de 10 p. 100 sur les importations ne touchera pas les produits agricoles canadiens aussi durement «que les rumeurs nous ont portés à le croire.»

J'ignore la nature de ces rumeurs. De nouveau le numéro du 2 septembre du *Star-Phoenix* contenait la manchette suivante: «Price freeze not so damaging to agriculture—Olson.» J'espère que le ministre a raison; ce serait beau de le croire. Cependant, les faits ne le démontrent pas. Selon la publication même du gouvernement, les tarifs douaniers ont augmenté de 1.5 à 2.5c. la livre pour le bétail au-dessous de 200 livres. Les tarifs douaniers du bétail de plus de 700 livres dans les limites du contingentement ont passé de 1.5c. à 3c. la livre. Les pommes de terre se vendent toujours 37.5c. les cent livres, plus la surtaxe de 10 p. 100.

Passons maintenant aux autres produits exportés aux États-Unis. La surtaxe s'applique à certains produits exportés en grande quantité. Ainsi, l'orge se vend 7.5c. le boisseau plus la surtaxe de 10 p. 100. Les malts passent